

Règles et fonctionnement du DU

Organisation des cours et des examens

Chaque semestre les étudiants doivent suivre :

- 2 cours de langue de 2 heures en présentiel ou en ligne et
- 1 cours de civilisation d'une heure trente en ligne.

Les cours de langues sont données le lundi et le jeudi soir (19h-21h) et les cours de civilisation le mardi ou le mercredi (19h00-20h30). Au 1^{er} semestre les cours auront lieu le mardi soir.

La formation se fait en distanciel et en présentiel. Il est attendu des étudiants en distanciel qu'ils soient présents et visibles pendant les cours. Il leur est donc demandé d'avoir un appareil informatique comportant une webcam et un micro en état de fonctionnement ainsi qu'une connexion stable. L'enseignant est en droit d'exiger des étudiants qu'ils fassent fonctionner leur webcam et leur micro pendant les cours. La webcam et le micro sont aussi obligatoire pendant les examens. L'enseignant pourra refuser un étudiant à composer s'il n'a pas de webcam et de micro le jour de l'examen.

L'assiduité fait partie des exigences de la formation. Si un étudiant ne peut pas assister régulièrement à un cours, il doit prévenir l'enseignant concerné. Une certaine flexibilité peut être envisagée en fonction de la situation de chaque étudiant. Mais un étudiant qui n'aura jamais contacté l'enseignant et assisté à aucun cours sera automatiquement noté défaillant et ne pourra pas passer l'examen de fin de semestre.

Compensations et coefficients

Dans le cadre du DU, le semestre 1 et le semestre 2 se compensent. Toutefois les deux années ne se compensent pas. Il faut donc avoir la moyenne au DU 1 comme au DU 2 pour le valider.

Pour chaque semestre, le coefficient est de 0,5 pour l'épreuve de civilisation et de 2 pour les épreuves de langue. Un étudiant ne peut pas valider son semestre s'il est absent ou défaillant dans une matière.

Dans les cours de langue, la note finale correspond pour 50% à la note de l'examen final, pour 25% à la moyenne des tests et pour 25% à la moyenne des devoirs.

En civilisation, l'étudiant est, en règle générale, noté sur un dossier de quatre ou cinq pages qu'il doit rendre à la fin du semestre.

Niveau en japonais

La formation suit le rythme du manuel *Minna no nihongo*. La première année de DU correspond au niveau du semestre 1 de la licence LLCER en japonais de l'UFR LCAO ; tandis que la seconde année correspond au niveau du semestre 2 de ladite licence.

L'apprentissage des Kanjis est toutefois plus léger. En fin de DU1 les enseignants auront atteint le niveau de la leçon 6 et en fin de DU 2 le niveau 19 ou 20 de la licence 1 et du manuel de Kanji qui lui est propre.

Passage en L2 après le DU

Les étudiants qui auront validé le DU peuvent entrer directement en L2 en licence LLCER à 2 conditions :

- Avoir déjà validé une première année de licence ou une première année dans l'enseignement supérieur correspondant à un niveau de L1.
- Avoir passé avec succès un test de niveau correspondant à l'examen de fin d'année de grammaire, d'expression écrite et de kanji des L1 de la licence LLCER de l'UFR LCAO. Ce test peut être effectué soit en mai pendant l'épreuve des L1 de grammaire, soit en juillet à l'occasion des tests pour les étudiants présélectionnés via la plateforme eCandidat.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en L2 après avoir validé le DU doivent impérativement s'inscrire sur la plateforme ecandidat qui permet de postuler directement en L2. Les inscriptions sur eCandidat s'ouvrent début mai et prennent fin dans le courant du mois de juin. Les étudiants intéressés trouveront un lien vers la plateforme eCandidat à l'adresse suivante :

<https://u-paris.fr/lcao/candidater-en-licence/>